Délibération du Conseil Municipal de la Commune de Beaumont

L'an deux mille vingt et le dix-sept septembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de Beaumont (Haute-Savoie), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Marc GENOUD, Maire.

En exercice	23
Présents	17
Votants	22
dont Pouvoirs	05

Présents : Le Maire, Genoud Marc,

MM les Adjoints : S. Mercet, C. Seifert, R. Personnaz,

MM les Conseillers: Nathalie Laks, Nicolas Laks, A. Saint-Pierre, F. Aragon, S. Pérou, A. Blanc, C. Arhuero, C. Roy, J. Personnaz, S. Manganelli, S. Tugler-Rossi, C. Liévin, S. Casabianca

Pouvoirs : P. Meylan donné C. Seifert, T. Eudes donné à N. Laks, M. Aragon donné à F. Aragon, Vilmint G donné à S. Pérou, S. Baud donné à M. Genoud

Absent: V. Roy

A été nommé secrétaire : F. Aragon

INTERCOMMUNALITE- Nomination du correspondant de défense et de sécurité civile

Considérant la demande de la Préfecture de nommer un correspondant de défense et sécurité civile parmi le conseil municipal,

Considérant que la Préfecture conseille que ce soit la même personne que le correspondant sécurité routière.

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de désigner :

- Sylvain PEROU

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Marc GENOUD

